



LE JOURNAL DU

CASIP-COJASOR

FONDATION 1809

T'02

#18

SEPT./OCT.
2024

NUMÉRO OFFERT

(Re) DONNER LE POUVOIR D'AGIR



LE GRAND DOSSIER

L'ACCUEIL DU HANDICAP
VIEILLISSANT

Page 2

DVAR TORAH

Y A-T-IL UNE TRINITÉ
JUIVE ?

Page 7

FISCALITÉ

DÉDUCTIONS
FISCALES PAR LE DON

Page 8



Cher(e)s ami(e)s

Une nouvelle année s'annonce et je souhaite de tout cœur qu'elle soit plus légère et surtout porteuse de paix, de sérénité

et toujours remplie de cette magnifique solidarité qui fait la force de notre communauté.

Quels que soient les aléas, le CASIP reste, plus que jamais, centré sur ses missions essentielles.

Notre spécificité dans l'accueil et le soin des personnes dépendantes, nos 7 établissements d'accueil et de vie ainsi que nos différents services d'aide aux personnes âgées et vulnérables et notre engagement professionnel aux côtés des aidants font de notre Fondation un acteur important du secteur médico-social. Dans sa stratégie de développement pour les 10 ans à venir, la Fondation considère l'accueil des adultes en situation de handicap - et plus encore l'accueil de ces personnes lorsqu'elles avancent en âge - comme un enjeu important à prendre en compte dès aujourd'hui au regard du vieillissement global de la population et des besoins qui vont croissant. Un chiffre : selon les dernières données de l'Insee, plus de 20% des plus de 60 ans présentent une forme de handicap (entre 2 et 3 millions de personnes).

C'est un des défis de ces prochaines années, et nous avons déjà commencé à le relever en développant et en diversifiant notre offre d'accueil tout en augmentant nos capacités en nombre de places.

Je vous invite ici à une visite de nos nouveaux lieux d'accueil : le Foyer Brunswic devient entièrement médicalisé pour mieux accueillir le handicap senior, nous avons renforcé les places d'accueil du Foyer Michel Cahen pour les adultes actifs en situation de handicap et développé l'hébergement dans des appartements accompagnés pour les plus autonomes de ses résidents, nous avons également créé une nouvelle unité de jour à Nice, et une unité d'accueil de jour à Aix les Bains pour contribuer à soulager les aidants familiaux.

Constante dans sa volonté de favoriser la recherche, l'innovation et la prévention, le CASIP répond ainsi à une nécessité nationale tout en continuant à s'engager sur d'autres terrains sociaux comme la lutte contre la précarité et l'isolement social.

Autant de défis que nous relevons au quotidien avec l'aide des pouvoirs publics, mais aussi et surtout grâce à votre soutien indéfectible et à votre fidélité qui nous rend humbles et profondément reconnaissants.

Je vous souhaite à vous et à vos proches, Shana Tova dans la joie et la douceur.

Karène Fredj
Directrice générale

L'ACCUEIL DU HANDICAP VIEILLISSANT : UN DÉFI POUR DEMAIN



La population vieillit, le nombre de personnes dépendantes augmente et, proportionnellement, les personnes en situation de handicap aussi. Où et comment les accueillir quand elles sont trop âgées pour vivre à la maison, que leurs pathologies s'aggravent et que les aidants familiaux sont au bout de leurs ressources ?

Toutes les réponses pour augmenter et diversifier l'offre d'accueil se trouvent dans le Grand dossier. (Page2)

L'ACCUEIL DU HANDICAP VIEILLISSANT : UN DÉFI POUR DEMAIN

En 2024, les premières réponses concrètes sont apportées avec la réouverture d'une unité d'accueil de jour toute neuve à Aix les Bains, afin de contribuer au répit des aidants. Tout comme celle nouvellement créée au Foyer Brunswic à Paris. A Nice, la résidence Ignace Fink La Colline ouvre ses portes à une nouvelle unité d'hébergement, destinée au handicap vieillissant. Enfin le Foyer Michel Cahen à Paris 20e, diversifie l'accueil des personnes en situation de handicap, à travers des appartements autonomes, et la création de places supplémentaires.

Des initiatives complémentaires qui forment une sorte de cercle vertueux dans le dispositif global de l'accueil du handicap du CASIP.

LA COLLINE : UN HAVRE POUR LE HANDICAP VIEILLISSANT

Réputée notamment pour la qualité de son accompagnement des personnes âgées atteintes de troubles cognitifs, la résidence du CASIP, La Colline de Nice vient d'ouvrir son unité PHV, (Personnes en situation de Handicap Vieillissants), et enrichit ainsi son accompagnement des vulnérabilités. L'actualité d'une structure d'excellence.

En Mars 2024, La colline a été habilitée par l'Autorité Régionale de Santé de la région PACA à recevoir un nouveau public : « *Ce sont des personnes en situation de handicap, âgées de plus de 50 ans et qui ont travaillé toute leur vie dans des ESAT. Nous leur ouvrons ainsi une opportunité d'accueil, sinon elles n'auraient pas été pleinement prises en charge dans la région* ». Deborah Zakine, la directrice de La Colline ne cache pas sa satisfaction : « *La France manque de places d'accueil pour jeunes adultes en situation de handicap. Avec cette unité PHV, très rare dans notre région, on contribue à désengorger les foyers de vie, à laisser la place aux jeunes tout en offrant une retraite plus douce aux seniors* ».

LA VIE AU SOLEIL

14 places d'accueil ont été autorisées dans la nouvelle unité et les premiers seniors en situation de handicap sont déjà installés. Trois éducateurs supplémentaires ont été recrutés pour accompagner ce nouveau public. Des locaux tout neufs ont été aménagés avec une partie en terrasse : « *Comme il fait souvent beau à Nice, nos seniors profitent de ces installations, font des excursions en extérieur, de la gym adaptée, du jardinage et toute une série*



Visuels 1 et 2 non contractuels du Tiers-lieu de Nice

d'ateliers qui les stimulent et leur apporte du plaisir et du bien-être. Parce que même si le handicap entraîne un vieillissement précoce, ils restent actifs et plein d'énergie ».

C'est aussi l'unique possibilité d'accueil du handicap vieillissant pour la communauté juive niçoise : ici, comme dans tous les établissements de la Fondation, La Colline offre un cadre culturel qui permet à ces

personnes de vivre sereinement leur identité. Deborah Zakine prend l'exemple d'un de ces nouveaux résidents, qui n'a jamais été en institution et qui vivait jusqu'ici dans un appartement en ville, avec sa maman âgée de 98 ans. Elle s'est occupée de lui toute sa vie, mais maintenant elle est trop âgée et fatiguée. Il sera accueilli à La Colline, pour qu'il soit près de sa mère, et finir tranquillement ses jours dans le respect de ses valeurs, dans un endroit des plus accueillants.

TRANSPARENCE, ENGAGEMENT ET AMOUR

Trois qualificatifs qui incarnent ce que les évaluateurs externes ont ressenti durant les 3 jours d'audit réalisés en juin à la Colline. De l'éthique à la bienveillance des résidents, du vécu et du ressenti des équipes au circuit du médicament, jusqu'à la potabilité de l'eau, 157 critères techniques et médico-légaux ont été examinés et récompensés par la note la plus élevée. Pour Deborah Zakine, ce n'est pas une fin en soi mais un chemin à poursuivre : « *C'est d'abord une immense satisfaction de voir la solidité de nos pratiques, de voir qu'elles sont ancrées, partagées et qu'elles font sens pour toutes les équipes, et c'est ce qui nous rend le plus fier, avec cette conviction de savoir que nos résidents sont accompagnés avec douceur et dignité. Nous devons continuer d'incarner notre label "Humanitude" à l'avenir.* »

C'est donc dans ce cocon ensoleillé que les nouveaux résidents de l'unité PHV vont pouvoir se reposer et vivre une retraite sereine.



Deborah Zakine Directrice de la Résidence Ignace Fink la Colline

3



4



Visuels 3 et 4 non contractuels de la ferme pédagogique à Nice

AU-DELÀ DE TOUTES NOS DIFFÉRENCES

En matière de diversité des formes d'accompagnement, La Colline qui s'étend sur plusieurs hectares dans les hauteurs de Nice, innove encore une fois, en ouvrant une ferme pédagogique avec un échantillon très complet de tous les animaux d'élevage traditionnel.

Conçue comme Tiers Lieu ouvert sur la cité, la ferme va aussi abriter un centre aéré pour accueillir les enfants des quartiers voisins. Des activités et des ateliers partagés avec les résidents de La Colline sont prévus pour favoriser le lien entre les générations.

Parmi les projets en cours de réalisation, le bistrot social ouvert à tous est celui qui reste le plus attendu : les résidents de la nouvelle unité PHV (Personnes en situation de Handicap Vieillissant) pourront y venir en tant que clients mais aussi, pour ceux qui le souhaitent, venir occasionnellement faire le service et avoir la satisfaction de participer à l'activité du lieu.

Un projet ambitieux mais plein d'humanité, qui va permettre aux plus jeunes de se familiariser avec la différence, aux résidents d'ouvrir une fenêtre sur la ville, et à leurs voisins de quartier de faire connaissance autour d'un café.

Une belle histoire d'inclusion sociale et de solidarité.

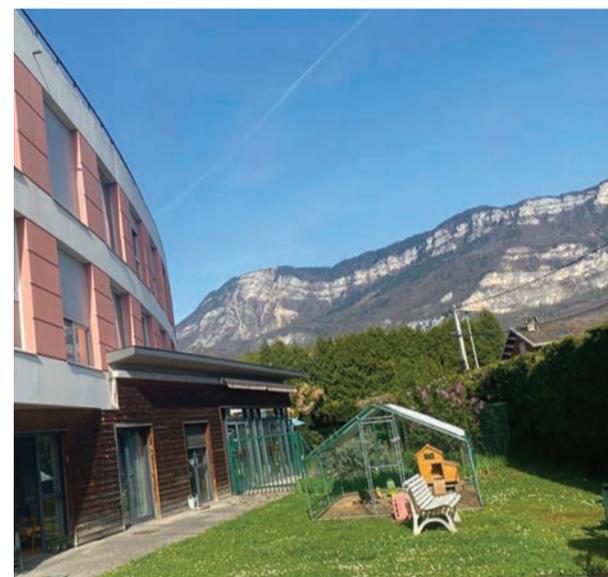
À AIX LES BAINS LES AIDANTS VONT POUVOIR SOUFFLER

Fermé depuis 4 ans, l'accueil de jour des Jardins de Marlioz d'Aix Les Bains, réouvre dès Janvier 2025 dans des locaux tout neufs, répondant ainsi à un besoin urgent dans ce territoire.

Avec 6 nouvelles places d'accueil de jour pour adultes en situation de handicap, les Jardins de Marlioz, vont pouvoir soulager l'Hôpital d'Aix les Bains où se trouve l'unique autre accueil de jour de la région.

Pour Agron Kallaba, le directeur de l'Ehpad Aixois de la Fondation, c'est une nouvelle page qui s'ouvre : « Nous répondons d'abord à une véritable nécessité territoriale, et c'est aussi l'occasion pour nous de retrouver avec bonheur cet accompagnement de jour que l'on a pratiqué pendant plus de 10 ans au sein de notre établissement, et que l'épisode Covid nous a obligé à arrêter en raison d'un risque trop élevé de contagion pour nos résidents les plus fragiles ».

Désormais l'Accueil de jour se fera en toute sécurité sanitaire dans un nouveau bâtiment, en cours de construction dans l'enceinte des Jardins, avec une entrée indépendante. Un animateur et un médecin psychologue vont renforcer l'équipe pour assurer les nombreuses activités proposées aux visiteurs de jour.



UNE OUVERTURE VERS L'EXTÉRIEUR ET UN SAS D'ENTRÉE À L'EHPAD

Ceux qui viennent là sont souvent des personnes qui ont encore une bonne autonomie. Avec tout un éventail d'activités psychomotrices ou de divertissement, cet accueil de jour reste le meilleur moyen de les stimuler et d'entretenir leur niveau d'autonomie et de bien-être, tant au niveau physique que psychique. Ces 6 places ouvrent des possibilités d'accueil pour une trentaine de personnes. Certains ne viennent qu'une fois par semaine, d'autres seulement en demi-journée, en fonction notamment de leurs capacités et de leurs besoins. Pour Agron Kallaba c'est aussi une façon d'ouvrir l'Ehpad. Cela permet aux résidents de voir de nouvelles personnes, et de ne pas vivre en vase clos et aux usagers de jour de sortir de chez eux et d'avoir des activités qui les dynamisent. « Ici, nous avons surtout des personnes qui souffrent de troubles cognitifs, ou de maladie d'Alzheimer. Les usagers de l'accueil de jour deviennent souvent des résidents de

l'Ehpad, et du coup ils apprennent à connaître les lieux et les équipes, ils ont le temps de s'adapter, comme une sorte de période de transition ».

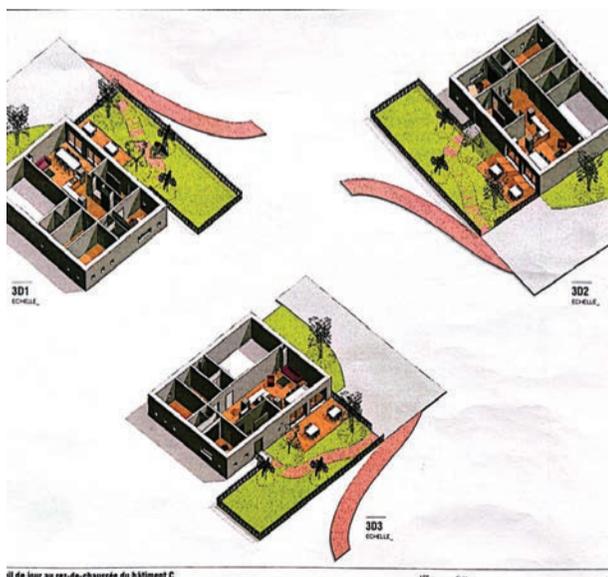
UN VÉRITABLE RÉPIT POUR LES AIDANTS

Les usagers des accueils de jour ne vivent pas en institution mais le plus souvent dans leurs familles. « Pouvoir déléguer le soin d'une personne en situation de handicap pour une journée, voir même pour quelques heures, c'est souvent un ballon d'oxygène pour les aidants familiaux. » Dans les Jardins de Marlioz, il y a même une offre d'hébergement temporaire : 3 chambres sont réservées à l'accueil des personnes pour une durée de 3 mois maximum, ce qui permet à certaines familles de pouvoir partir quelques semaines en sachant que leurs proches sont complètement pris en charge.

A Aix les Bains, l'offre d'accueil des adultes en situation de handicap et de vulnérabilité est maintenant complète et c'est toute la région qui en bénéficie.



Agron Kallaba Directeur de la résidence Les jardins de Marlioz



HANDICAP SENIOR QUAND LA MÉDICALISATION S'IMPOSE

Depuis 12 ans, au cœur du 20ème arrondissement parisien, le Foyer Brunswic, accueille des adultes en situation de handicap psychique ou mental.

Des hommes et des femmes qui, en vieillissant, ont besoin de soins médicaux plus importants.

« Les personnes en situation de handicap psychique vieillissent beaucoup plus vite et développent des pathologies beaucoup plus tôt, c'est une constante scientifique et il faut qu'on puisse y apporter des réponses adaptées ». Fabrice Gintzburger, le directeur du Foyer Brunswic sait combien le temps accentue la vulnérabilité des quelques 60 résidents permanents de l'établissement, lequel est déjà en partie médicalisé. Avec une moyenne d'âge de 63 ans, l'évident constat est que tous les résidents nécessitent désormais des soins adaptés.

DU SOIN QUOTIDIEN A LA GESTION D'UNE URGENCE

Pour accompagner le vieillissement des personnes, le Foyer Brunswic est entièrement réaménagé. « Toutes les chambres ont des lits et des équipements adaptés, mais surtout nous aurons un petit plateau technique complet, avec des appareils médicaux comme un électrocardiogramme, un doppler, un bladder scan, pour surveiller l'état de santé de nos résidents ». Une spécificité du soin qui va entraîner le recrutement important de médecins, d'infirmiers et de personnel médical qualifié. Pour Fabrice Gintzburger, l'équipe devrait être en mesure de traiter la veille et le suivi des pathologies les plus courantes du handicap. Un changement que les résidents ont accueilli avec soulagement : « Ils sont très conscients de leur santé et souvent inquiets pour leur avenir. Maintenant, ils ne cachent pas leur soulagement de savoir qu'il y a une prise en charge sanitaire sur leur lieu de vie, là où ils ont déjà leurs repères et leurs amis ».

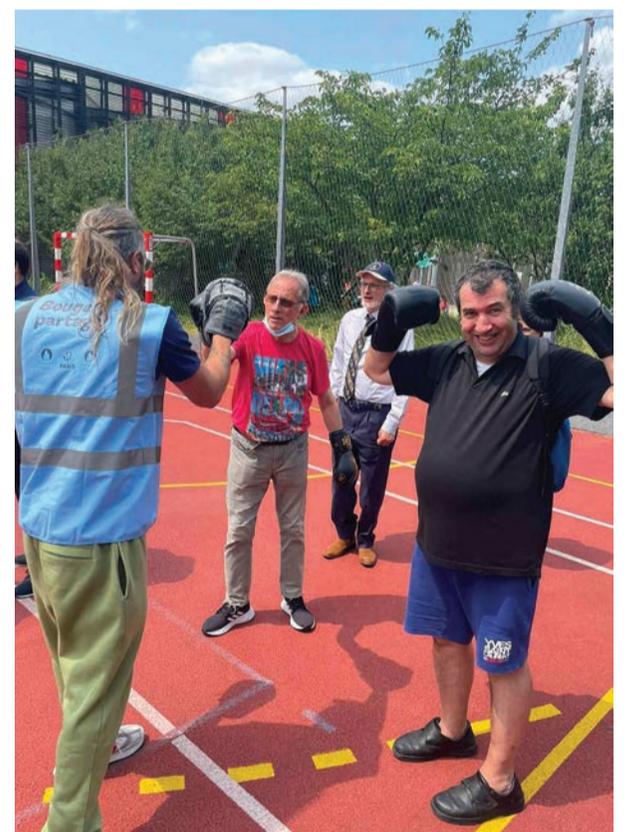
LE SPORT EN CLÉ DE VOÛTE DU PARCOURS MÉDICALISÉ

Le Foyer Brunswic est, depuis quelques années, reconnu pour ses équipements sportifs et ses coachs professionnels spécialisés dans le handicap.

« Aujourd'hui nos infrastructures, nos cours collectifs et la pratique d'activités physiques adaptées sont au centre de notre parcours médical. C'est un véritable atout et les résultats sont tels que nous avons établi des partenariats avec d'autres établissements ». Une pratique sportive régulière à laquelle viennent s'ajouter des compétitions et des olympiades ou-



Fabrice Gintzburger Directeur du Foyer Brunswic



vertes sur l'extérieur, participent activement au bien être physique et moral des résidents.

L'évaluation des besoins à venir, montre que ce type de structure est amené à se développer. Au Foyer Brunswic les innovations sont en cours, incluant la création d'un accueil de jour, également médicalisé,

pour des adultes en situation de handicap nécessitant des soins.

Une façon aussi de permettre à des personnes qui vivent encore chez eux, de se familiariser avec l'institution qu'ils devront peut-être intégrer, si un maintien à domicile n'est plus possible.

EN AUTONOMIE ACCOMPAGNÉE OU EN FOYER : L'HÉBERGEMENT EN QUESTION

Les résidents du Foyer Michel Cahen sont tous en situation de handicap psychique et/ou mental, la majorité travaille en ESAT*, mais tous n'ont pas le même niveau d'autonomie. Pour mieux répondre aux besoins, le CASIP diversifie les modes d'accueil et augmente le nombre de ses places d'hébergement.

Dans la salle d'activité du Foyer, Rayana et Richard discutent de leur prochain déménagement. Dans quelques jours, ils quittent les murs du Foyer pour s'installer tout à côté, dans un appartement accompagné, avec leur ami Kevin en 3^e colocataire. Ils sont jeunes, entre 23 et 26 ans, travaillent en ESAT* ou en milieu ordinaire, et ont vécu chacun une enfance compliquée, ballottés d'un environnement familial difficile à des familles d'accueil, avant d'être accueillis au Foyer Michel Cahen. *« Quand on nous a proposé l'appartement avec mon meilleur ami Kevin et Richard, on a cru que c'était une blague, c'est le rêve de tellement de résidents ici. Mais la direction pense qu'on est capable de vivre en autonomie, et moi je l'ai déjà fait, je n'ai pas peur ! »* explique Rayana qui est très volubile, avec une forte personnalité. Richard, un jeune homme très réservé, semble plus nuancé : *« Je suis ému de m'installer en colocation, mais je me sens capable ».*

COMME UNE FAMILLE

C'est le 3^e appartement de l'expérience autonomie accompagnée, mais c'est la première fois qu'une colocation mixte est tentée. Les futurs colocataires ont d'abord fait un essai de deux semaines : *« C'était un test pour qu'on se familiarise avec les lieux et les habitudes de chacun, et ça s'est très bien passé »* raconte Rayana.

Pleins d'excitations, ils ont aimé choisir des meubles et la décoration ensemble, ils ont appris à faire des courses et à se partager les tâches domestiques, souvent selon les compétences de chacun. Même si l'accès à la restauration du Foyer leur reste ouverte, Kevin et Rayana qui travaillent dans la restauration, préfèrent concocter de petits plats, et Richard s'est révélé très fort pour tenir les comptes.

Le plus important pour eux ? C'est le sentiment de partager le quotidien et de se retrouver comme une famille. Rayana parle de son frère jumeau qui vit loin de Paris et qui lui manque : *« Pendant l'essai, Richard venait nous dire bonne nuit tous les soirs et au début Kevin et moi on trouvait ça bizarre. Maintenant c'est une habitude, comme en famille. Et quand je rentrais tard le soir, les garçons m'avaient gardé un plat au chaud et rangé la cuisine ».*

Ils ont même déjà organisé une petite fête avec d'autres résidents du Foyer et invité leur éducateur référent à dîner.

Noham Chemama, le directeur du Foyer Michel Cahen, qui est en charge du programme des appartements accompagnés, est convaincu que ce type



d'hébergement est une des solutions pour l'avenir : *« Cela permet d'élargir les formes d'accueil du handicap et de favoriser l'inclusion sociale, en permettant à des jeunes adultes de faire l'expérience d'une plus grande autonomie, tout en restant dans un environnement sécurisé, sous la supervision du foyer ».* Et de fait nos trois colocataires se projettent déjà dans l'idée de pouvoir un jour, louer leur propre appartement "en ville".

LA RÉALITÉ DES BESOINS

La demande qui augmente et le manque de places d'accueil sont deux marqueurs qui illustrent bien les besoins du handicap au niveau national. La majorité des personnes en situation de handicap a besoin d'un encadrement plus rigoureux qu'une structure d'hébergement.

Au regard de la demande, le Foyer Michel Cahen a été réaménagé pour créer 6 nouvelles places en foyer de vie : *« Nous avons transformé d'anciens bureaux pour en faire de nouvelles chambres toutes équipées, pour de jeunes adultes en attente d'un hébergement, et*

nous avons pris en compte la demande spécifique de places en foyer de vie pour ceux qui ne peuvent plus travailler, mais qui ont besoin d'une solution d'hébergement » explique Noham Chemama. Le Foyer permet ainsi à certains résidents plus âgés, de rester aussi longtemps que possible dans leur environnement familial et rassurant, tout en bénéficiant des activités et des ateliers proposés par les équipes d'animation. Pour les professionnels de l'accompagnement du handicap, l'important c'est d'éviter au maximum la rupture de parcours qui est génératrice de stress et reste souvent mal vécue.

Avec le voisinage immédiat et la gestion des appartements accompagnés ainsi que l'aménagement d'un véritable accueil au rez-de-chaussée, le Foyer Michel Cahen se modernise et s'inscrit dans l'avenir. En attendant la création d'un nouveau foyer ?

*ESAT : Un établissement et service d'accompagnement par le travail est, (en France depuis 2023), un établissement médico-social de travail protégé, réservé aux personnes en situation de handicap et visant leur insertion ou réinsertion sociale et professionnelle.

Y A-T-IL UNE TRINITÉ JUIVE ?

**"Deux juifs, trois opinions", Proverbe.
Par Henri Fiszer, Président de la Fondation CASIP**



thèmes de la liturgie de la fête de Rosh Hashana.

1) Les Zih'ronot (les événements passés) qui correspondent à la Techouva, le Retour c'est à dire regarder le passé, son passé, avec un autre prisme.

2) Les Malh'ouyot (le contrôle du présent) qui correspond à la Tefila, la prière. Le Baal Shem Tov, fondateur du Hasidisme, disait que si celui qui prie reste la même personne après sa prière, sa prière est inutile.

3) Les Shofarot (les sonneries qui annoncent les grands événements liés à la délivrance future) correspondent à la Tzedaka qui contribue au Tikoun Olam, c'est-à-dire la réparation du monde. C'est ce que vous faites quand vous soutenez le CASIP !

Dans l'histoire juive, on sait quel est le point de départ et quel est le point d'arrivée. Au sein de ces limites, c'est l'être humain par ses actes qui agit sur la manière dont l'histoire arrivera à son aboutissement.

Selon la tradition juive le point culminant et l'objectif final de la création de l'univers, c'est la création de l'homme et de la femme, qui aurait eu lieu le jour de Rosh Hashana.

La Torah en araméen traduit "et Adam devint une personne vivante" par "et Adam devint un être qui parle". Le Shofar symbolise la parole dans sa forme la plus pure avant qu'elle ne soit réduite par les mots.

La création de l'homme est le véritable début de l'histoire morale, pas celle de l'univers et du big bang qui a sa propre dynamique parallèle. Rosh Hashana est le début du temps humain, et c'est aussi cela que le Shofar symbolise avec ses différents tempos et rythmes.

La notion de "Din" c'est à dire de stricte justice est omniprésente dans le judaïsme et en particulier à Rosh Hashana. On y trouve aussi son pendant, la notion de "Rah'amim/H'essed" qui pourrait s'apparenter à la miséricorde mais qui définit plutôt le bien au-delà de la stricte justice.

C'est le sens aussi des 2 noms de D.ieu. Le premier,

Elokim qui est le D.ieu de l'univers, de la nature, des lois, du Din. Le deuxième, Hachem (le tétragramme) qui est celui du Rah'amim/H'essed, c'est à dire le D.ieu qui est proche de moi, le D.ieu personnel de chacun. Mais alors lequel est le vrai ? Réponse juive : les deux !

Le judaïsme foisonne de situations dialectiques comparables. Mais il n'y a pas à choisir, les deux concepts ont chacun leur propre vérité, et c'est cette affirmation qui constitue le troisième pilier du judaïsme. C'est cette faculté de reconnaître que deux notions apparemment opposées peuvent co-exister. Ce qui constitue la révolution et l'originalité du judaïsme.

Le Talmud dit à propos de divergences d'interprétations entre deux sages du Talmud Hillel et Shamay : « Ze Ve Ze Divrey Elokim H'ayim », ce qui veut dire que les deux interprétations sont vraies, peuvent et doivent coexister. A ce propos le Talmud dit « Kol Mah'loket Shehi Leshem Shamayim Sofa Lehitkayem » : Toute argumentation, divergence, qui n'est pas motivée par un intérêt personnel va continuer à se maintenir.

Le Zohar mentionne que le Talmud emploie le singulier et le pluriel du mot "Nom" (Shem et Shamayim) pour indiquer qu'il n'y a pas d'intérêt personnel sous-jacent à la dispute. Dès qu'il y a pluriel, regard vers l'Autre, soutien à l'Autre, on entre dans le domaine du ciel, dans ce qui est divin.

L'un des noms de D.ieu c'est Shalom, la paix qui rétablit l'harmonie entre les extrêmes.

La lettre Shin en hébreu, première lettre du mot Shalom comprend 3 branches, les extrêmes et celle du milieu. C'est ce que la Kabbale appelle le "Kav Haemtza", la ligne du centre, cette troisième voie qui est tout sauf la moyenne, mais la coexistence de concepts qui semblent s'exclure.

La cérémonie de la bénédiction des Cohanim, descendants de Aharon, symbole de la paix et de l'unité du peuple juif, est placée sous le signe du Shin, du Shalom qui est la conclusion de cette bénédiction. La bénédiction des Cohanim est appelée Brah'a Meshouleshet (Bénédition triple) car elle composée de 3 versets.

C'est une explication toute personnelle, mais le signe que font les Cohanim avec leurs mains lors de cette bénédiction, ne ressemble-t-il pas au Shin à trois branches, au symbole de la paix de cette troisième voie ?

C'est cela la trinité juive.

L'argumentation permanente, la remise en question de l'ordre établi, la capacité à relativiser et le sens de l'humour, sont certainement issus de cette tradition.

Les fêtes juives sont souvent associées à un chiffre particulier. Pour la fête de Pessah' c'est le chiffre 4, représentant les 4 dimensions de la Délivrance et les 4 coupes de vins du soir du Seder, les 4 catégories d'enfants.

La fête de Soukkot est elle aussi associée à ce chiffre 4, avec les 4 différentes espèces de plantes/fruits du Loulav que l'on agite, ainsi que les 4 murs de la Soukka.

Mais quel est le chiffre lié à Rosh Hashana ?

Il y a trois variétés de sonneries autonomes du Shofar : une sonnerie longue (Tekiah), une autre partagée en 3 sonneries moyennes qui se suivent (Shevarim), et une dernière avec au moins 9 sonneries (Terouah). Les sonneries sont toujours effectuées par groupe de 3 ou de 9.

Rosh Hashana est le jour où les prières du jour reprennent le triptyque :

1-Techouva (le Retour), 2-Tefila (la Prière), 3-Tzedaka (Rétablir la justice par le don).

Ces trois piliers correspondent aux trois parties et

DONNER AU CASIP, C'EST DONNER À LA PLUS IMPORTANTE INSTITUTION - PIONNIÈRE ET INNOVANTE - DE L'ACTION SOCIALE, ET CE DEPUIS 1809

COMME FRANCK S, DONATEUR FIDÈLE

« Chers (ès) tous(tes). Vous trouverez joint un chèque pour aider notre prochain, comme vous nous avez aidé, ainsi que nos parents. Avec mes remerciements pour votre dévouement à notre communauté (...) ».

BÉNÉFICIAIRE D'AVANTAGES FISCAUX

VOUS ÊTES UN PARTICULIER ?

DÉDUISEZ DE VOTRE IMPÔT SUR LE REVENU 75% DU MONTANT DE VOTRE DON

Votre don ouvre droit à une déduction d'impôt sur le revenu de 75% de son montant dans la limite de 1000€, et de 66% au-delà dans la limite de 20% de votre revenu imposable. En cas de dépassement, l'excédent est reportable sur cinq ans.

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE ?

DÉDUISEZ DE VOTRE IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS 60% DU MONTANT DE VOTRE DON

Votre don ouvre droit à une déduction d'impôt sur les sociétés de 60% de son montant dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires H.T. lorsque ce dernier montant est plus élevé. L'excédent est reportable sur cinq ans.

D'AUTRES FAÇONS DE SOUTENIR NOS ACTIONS SOCIALES :

La Fondation Casip-Cojasor est reconnue d'Utilité Publique et exonérée de droits de succession et de mutation.

UNE DONATION

Pour tout acte notarié, donation de valeurs mobilières ou immobilières, et donation viagère, nous vous accompagnons dans vos démarches.

UN LEGS

Votre legs permet de perpétuer le nom de votre famille ou d'un être cher, de montrer à ses enfants, à ses amis que la générosité ne s'arrête pas avec la fin de la vie, d'exprimer son attachement à notre communauté et la solidarité envers les plus démunis.

En désignant la Fondation Casip-Cojasor pour être votre légataire universelle, à charge pour elle de délivrer un legs particulier net de frais et de droits, la part de taxes normalement supportée par vos héritiers, neveux ou amis, est prise en charge par le Casip-Cojasor.

Nous pouvons également être désigné comme bénéficiaire d'une **assurance-vie**. Pour concrétiser votre donation, legs ou assurance-vie, prenez contact en toute discrétion avec Daniel Chvika : 07.56.41.47.12

LE MÉCENAT

Financier, en nature ou de compétences, n'hésitez pas à contacter Valérie Bursztyn au 01.49.23.71.40



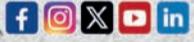
CASIP-COJASOR FONDATION 1809

BIENTÔT LE GRAND RETOUR DE LA

LOTÉRIE Solidaire
DU CASIP

GAGNEZ DES LOTS D'EXCEPTION

18 OCTOBRE - 25 NOVEMBRE
Informations à venir prochainement sur tous nos réseaux



POUR FAIRE UN DON

- Sur le site internet sécurisé : www.casip.fr (toutes cartes de crédit – reçu Cerfa envoyé par email ou par courrier). Calculez le montant de votre don et de votre déduction fiscale (IFI ou IR) ou scannez ici ! 
- Par téléphone / virement bancaire au 01 49 23 71 40
- Par chèque libellé au nom du Casip-Cojasor.
Fondation Casip-Cojasor : 8 rue de Pali-Kao 75020 Paris
- A nos bureaux sur rendez-vous : 01 49 23 71 40
fundetcom@casip-cojasor.fr

